

*Initiatives ministérielles*

**Mme Langan:** À une certaine époque, ils ont en effet écouté le parti libéral, et comme vous le savez sans doute, monsieur le Président, le parti libéral en Colombie-Britannique n'existe plus, de sorte qu'ils doivent choisir entre le parti réformiste et le parti chrétien d'héritage du Canada. Ces gens-là qui ont longtemps appuyé le parti conservateur sont outrés ils déclarent que trop, c'est trop!

Dans ma circonscription, les exploitants de petites entreprises me disent: «Auriez-vous la bonté de faire savoir à la Chambre des communes que nous travaillons très fort et que nous avons bien du mal à arriver.» Ils doivent faire face à des hausses de taxe sur des produits comme l'essence, le fuel domestique, les fournitures, les uniformes de leurs employés, ce qui ajoute considérablement à leurs charges et réduit leur marge bénéficiaire, de sorte qu'ils ont du mal à survivre. J'ai une fille qui exploite un restaurant dans une circonscription voisine de la mienne. Elle a de la difficulté à joindre les deux bouts.

• (1620)

Elle est partisane de la libre entreprise et elle a de la difficulté à survivre.

**M. Epp:** Bonté divine, vous dites qu'elle est partisane de la libre entreprise?

**Mme Langan:** Irrémédiablement!

**M. Epp:** Aux prochaines élections, elle va voter conservateur.

**Mme Langan:** Ma fille ne votera jamais conservateur. C'est une socialiste qui vote selon sa conscience et qui fera fortune. Je ne vois pas de mal à cela!

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Langan:** Malheureusement, les gens comme elle sont trop peu nombreux pour vous remettre à votre place.

**Une voix:** Elle, contrairement à eux, accepte au moins de payer ses impôts.

**Mme Langan:** Elle est tout à fait d'accord pour payer ses impôts à la condition qu'ils soient justes.

Elle éprouve bien des difficultés à établir sa petite entreprise sur des bases solides. À tout bout de champ, elle doit payer une nouvelle taxe. Elle m'a dit: «Je paierais bien volontiers toutes ces taxes si la Société General Motors payait les siennes, si les grandes entreprises versaient leur quote-part, si la Banque Royale dont j'ai obtenu un prêt versait sa quote-part.»

Quand elle aura réussi, cette jeune femme versera volontier sa quote-part. Elle estime maintenant que ces sociétés aussi devraient également payer la leur.

En terminant, j'aimerais revenir à ce que je disais lorsque j'ai pris la parole. Le Canada compte 1,5 million d'enfants qui vivent dans la pauvreté. J'en ai plein le dos d'entendre les députés d'en face nous rebattre les oreilles de tous les emplois qu'ils ont créés alors qu'un grand nombre d'enfants de chez-nous souffrent de la faim.

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, je serai bref. Je n'aurais pas pris part au débat, à ce stade-ci, n'eût été du discours prononcé par le député de Calgary-Ouest qui a laissé entendre que la Chambre, en refusant d'adopter ce projet de loi, nous ramènerait à la période noire des années 1972 à 1984.

Nous vivions pourtant à cette époque des jours heureux par rapport à ce que les Canadiens ont dû endurer depuis 1984, depuis que la gestion de l'économie de notre pays repose entre les mains incompétentes du présent gouvernement. Je voudrais revenir sur les points qu'a soulevés ce matin le député de Calgary-Ouest au cours de son intervention. Il a prétendu que, en 1984-1985, le déficit s'établissait à 38 milliards de dollars. Comme chacun le sait, pour résorber un déficit, il faut accroître les taxes.

En fait, il y a deux façons de s'y prendre. On peut augmenter les taxes ou réduire les dépenses. Le gouvernement nous affirme, avec grand éclat, qu'il emploie ces deux moyens. Il a bel et bien augmenté les taxes, cela, personne n'en doute. Il les a augmentées d'environ 42 milliards de dollars. Toute personne raisonnable assumerait par conséquent que nous avons dû réussir à résorber complètement le déficit. A-t-on réduit le déficit? Le déficit a effectivement diminué quelque peu, mais il reste à 30 milliards de dollars.

Le gouvernement ayant augmenté les taxes de 42 milliards de dollars, le déficit aurait dû diminuer. Mais il est demeuré énorme.

Quatre années de mauvaise gestion auront suffi au gouvernement pour faire doubler notre dette nationale. Le député a déclaré que les Canadiens ne veulent pas revenir en arrière, à la période noire des années 1972 à 1984. Au contraire, ils ne demandent pas mieux que d'y retourner pour échapper au gouvernement actuel qui réduit les services de VIA Rail et prend toutes sortes de décisions de ce genre.

Je voudrais parler de l'amendement dont la Chambre est saisie. Permettez-moi d'éclaircir un point. La motion proposée par le député d'Edmonton-Est au nom de la députée du Yukon porte sur deux amendements à appor-ter au projet de loi à l'étude.